

Direction Générale des Services / Direction des Affaires Juridiques du Domaine et de l'Administration Générale

Affaires Juridiques et du Domaine

REF : DAJDAJD2011001

Signataire : FG/SD

OBJET : 18 ter chemin de l'Echange, cadastré E 48 : acquisition d'un bien en totalité, appartenant à la succession vacante de Madame MELEGARI Albertina veuve BASSINO, gérée par la Direction Nationale d'Interventions Domaniales (DNID).

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu l'article L.2241-1 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article L.1111-1 du Code général de la propriété des personnes publiques ;

Vu le courrier de la commune en date du 29 novembre 2010 ;

Vu la lettre de la DNID du 14 décembre 2010 ;

Vu l'avis des services de France Domaine du 4 novembre 2010 ;

Vu le plan parcellaire ;

Considérant l'intérêt pour la commune d'Aubervilliers d'acquérir ce bien afin de mettre en place des actions au titre de l'amélioration du parc immobilier indigne par la réhabilitation du bien dans son ensemble,

A l'unanimité.

DELIBERE :

DECIDE d'acquérir le bien en totalité situé 18 ter chemin de l'Echange à Aubervilliers, cadastré E 48, appartenant à la succession vacante de Madame MELEGARI Albertina veuve BASSINO, gérée par la Direction Nationale d'Interventions Domaniales (DNID).

DIT que l'acquisition s'effectuera au prix de 77.400 euros, valeur libre de toute occupation.

AUTORISE le maire à signer la promesse de vente et l'acte notarié et à ordonnancer toutes les dépenses relatives aux frais d'acte.

Les dépenses résultant de cette acquisition seront imputées au 203-2138-824.

Le Maire

Jacques SALVATOR